Demandes des représentants des personnels enseignants

Bamako, le jeudi 14 mars 2019

De : représentants des personnels enseignants de l'Etablissement Liberté

A : Monsieur le Président de l'APEEL, Mesdames et Messieurs les membres du Bureau

Sous- couvert de M. le Proviseur de l'Etablissement Liberté

Mesdames, Messieurs,

Partant de la conviction que les intérêts des personnels de l'Etablissement Liberté et ceux des parents élus au bureau de l'APEEL sont les mêmes, à savoir les bonnes conditions de travail et d'études au sein de l'Etablissement dans l'intérêt des élèves, nous nous permettons de vous signaler que nous soutenons les demandes de nos collègues contrats locaux transmises par ailleurs, et nous permettons de vous faire parvenir, sous couvert de Monsieur le Proviseur de l'Etablissement Liberté, les demandes et propositions suivantes :

Soutenir nos demandes auprès du Ministère de l'Education nationale et de l'AEFE

- au Ministère de l'Education Nationale, nous demandons de
- renoncer à une réforme du lycée et du bac qui va instaurer des inégalités entre établissements (contrôle continu prépondérant) et supprimer de nombreuses heures d'enseignement; beaucoup de spécialités ne pourront être ouvertes dans notre établissement, privant nos élèves de possibilités d'orientation post-bac;
- annuler la décision de **2**^e **heure supplémentaire obligatoire**, qui impose une pression de plus sur les personnels et a pour objet de permettre des suppressions massives de postes ;
- revenir sur la hausse discriminatoire des frais de scolarité à l'université qui frappe durement nos élèves et familles les plus fragiles économiquement;
- à l'AEFE, nous demandons de
- renoncer à la réforme de **détachement des résidents** qui privera à l'avenir les établissements de l'AEFE de personnels installés de longue date, ressources solides pour les élèves comme pour les collègues nouveaux arrivants dans le pays; les détachements sont désormais de trois ans éventuellement renouvelables, et ne peuvent excéder six ans;
- permettre à l'AEFE d'assurer pleinement ses missions par un enseignement public de qualité, sans remettre en cause de nouveau son **budget** et ses prérogatives, faut de quoi les **écolages** sont amenés à subir de perpétuelles hausses sans puvalue pour les élèves et leurs familles.

Demandes spécifiques aux membres du bureau de l'APEEL:

- Etablir une meilleure communication et dialogue au sein de l'établissement

Nous constatons que malgré les efforts, un courrier urgent adressé avant les congés est resté sans réponse à ce jour, entraînant un nouveau mouvement social ce jeudi 14 mars.

- la **communication** au sein de l'établissement nous semble pouvoir et devoir être améliorée. Seule la mise en place d'un **dialogue** régulier et constructif peut permettre d'apaiser le **climat de tension** et d'**avancer ensemble** dans l'intérêt des élèves et des personnels.
- de façon générale, nous souhaitons que se poursuive la meilleure **prise en compte de la parole des personnels**, et que des réponses soient apportées systématiquement en cas de questionnements, ;

- Se concerter et anticiper les gênes occasionnées par les travaux

Constat – début des grands chantiers salué, mais l'état général de l'établissement est médiocre, avec parfois une mise en danger des personnels, des élèves, et des conditions d'enseignement souvent loin d'être satisfaisantes.

- De façon générale, **concertation** et **anticipation** pendant les périodes de travaux pour limiter les gênes dans l'organisation et le déroulement des cours. A titre d'exemple, faute de solution (repli ou isolation phonique) pour le bâtiment C, les collègues seront contraints de ne pas pouvoir assurer leurs cours normalement ; de même la bonne nouvelle des travaux du plateau sportif s'est transformée en perturbations majeures pour les enseignements obligatoires d'EPS tout au long de l'année ;
- recrutement d'un **personnel** type « **agent chef** » pour le suivi des travaux quotidiens et du chantier (climatiseurs, néons, serrures des portes...)
- recours à des artisans et à des matériaux locaux pour gagner en réactivité et rapidité ;
- nécessité d'un **CDI** fonctionnel et digne d'un établissement français ;
- une véritable salle de travail pour les enseignants hors de leurs heures d'enseignement en classe.

- Attractivité : l'établissement peine à attirer et conserver des personnels titulaires

Les CCPL de cette année le démontre encore, l'établissement peine à être attractif pour les collègues titulaires. A ce problème s'ajoute la nécessité

Les efforts de l'APEEL sont louables et à pérenniser (prime d'arrivée, paiement d'un billet) mais inférieurs à ceux de la plupart des établissements de la sous-région.

C'est pourquoi nous proposons d'examiner :

- la prise en charge d'un **déplacement hors du pays** par an pour les familles des personnels étrangers, qui permettrait de surmonter le sentiment de confinement à Bamako dû au climat sécuritaire et aux tarifs des déplacements hors du pays ;
- la gratuité des **frais de scolarité** pour les personnels de l'établissement ;
- à titre exceptionnel, la baisse des frais d'écolages pour **compenser la baisse de l'ISVL** décidée par l'AEFE.
- Une **prime de maintien** pour les personnels demandant leur renouvellement dans l'Etablissement.

En nous tenant à votre disposition pour discuter des demandes et en vous exprimant notre attachement à un enseignement de qualité et de bonnes conditions de travail au sein de l'Etablissement Liberté de Bamako,

Les représentants des personnels enseignants